



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135144>

Département(s) de publication : **08, 54, 55, 57, 88**

Annonce n° **24-135144**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique et organique (UVEOR) MAXIVAL à Villers-la-Montagne et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation associés.

Description : La présente consultation a pour objet de sélectionner un opérateur économique qui sera l'actionnaire majoritaire de la Société d'économie mixte à opération unique (ci-après "SEMOP") avec laquelle sera conclu un contrat de concession de service (ci-après « le Contrat » ou « la Concession ») de type délégation de service public au sens de l'article L. 1411-1 et suivants du CGCT relatif à l'exploitation d'une unité de valorisation multifilières (ci-après « MAXIVAL») et à la conception, le financement et la réalisation de travaux d'optimisation. En synthèse, les missions confiées au concessionnaire seront les suivantes : • Au titre de la construction : il appartient au Concessionnaire d'effectuer : o La conception, la réalisation et le financement des Travaux obligatoires, dont le descriptif figure au programme de travaux, o La conception, la réalisation et le financement des Travaux complémentaires, dont le descriptif figure dans son offre, o Les études, de réaliser tous les dossiers, et d'obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux et à l'exploitation de MAXIVAL. • Au titre de l'exploitation : il appartiendra au Concessionnaire d'assurer la gestion et l'exploitation des installations composant MAXIVAL et comprenant : o Le module de tri robotisé des sacs d'OMr et de biodéchets dont la construction est en cours, o L'unité de tri valorisation des Ordures ménagères Résiduelles (OMR) existante, o Le module de méthanisation et de valorisation du biogaz dont la construction est en cours mais dont la réception sera postérieure au démarrage du présent contrat, o Le quai de transfert pour la collecte sélective et les tout-venants. Les principales missions du concessionnaire seront les suivantes : • L'accueil

et le traitement de l'ensemble des déchets collectés sur le périmètre du Syndicat et qui concernent les flux suivants : o Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) o Biodéchets : pour ces derniers, il est attendu une réception sur le module de tri robotisé des sacs en solution de base. L'intégration d'un module de déconditionnement de Biodéchets aux frais du Syndicat est actuellement envisagée et en cours de procédure administrative et fait l'objet d'une clause spécifique de révision détaillée à l'article 45.1 du Projet de contrat o Déchets verts o Encombrants o Emballages ménagers issus de la collecte sélective o Cartons • Le traitement des déchets apportés par les collectivités coopérantes au Syndicat au travers d'une convention de coopération, • L'optimisation des taux de valorisation (matière ; organique, énergie), • L'optimisation de la production de biométhane injecté, • La valorisation de l'ensemble des sous-produits issus du traitement des déchets, • La valorisation de l'ensemble des déchets ultimes issus du traitement des déchets, • La commercialisation des capacités disponibles des installations après prise en charge prioritaire des déchets du Syndicat et des collectivités coopérantes, • La souscription des contrats et conventions nécessaires à l'exécution du service, y compris contrats d'assurances, • La gestion du transfert de la collecte sélective et des tout-venants, • La gestion administrative et financière de l'activité. • L'entretien et la maintenance de la totalité du périmètre de MAXIVAL (actuel et futur), y compris le Gros Entretien et Renouvellement (GER). • Au titre du financement : il appartiendra au Concessionnaire de financer l'ensemble des études et des travaux conformément au programme et à ceux qu'il aura proposés dans son offre. A noter que le modèle économique du futur Contrat prévoit le versement par le SMTOM : o d'une redevance fixe, correspondant à l'amortissement d'une partie des investissements ; o d'une redevance variable, en fonction des tonnes réellement traitées dans le cadre des missions de service public dévolues au concessionnaire et sur la base du prix unitaire de traitement à la tonne proposé par le futur concessionnaire ; Les travaux devront être amortis sur la durée du contrat avec une Valeur Nette Comptable (V.N.C.) nulle à l'échéance normale du contrat. L'ensemble des prestations à la charge du Concessionnaire est décrit dans le projet de Contrat (Pièce B du dossier de consultation des entreprises) et dans le programme de travaux (Pièce E du dossier de consultation des entreprises).

Identifiant de la procédure : db41be49-6fba-4768-9c15-f2a1d31c539d

Identifiant interne : 2024-05-EXP

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : RD 125 DEVANT LE HABE

Ville : VILLERS LA MONTAGNE

Code postal : 54920

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 49,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC - PHASE CANDIDATURE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique et organique (UVEOR) MAXIVAL à Villers-la-Montagne et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation associés.

Description : Lot Unique

Identifiant interne : 2024-05-EXP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : VILLERS-LA-MONTAGNE

Code postal : 54920

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/12/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches.fr/entreprise/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 27/12/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Le délai de suspension de la signature du contrat est de 11 jours à compter de l'envoi du courrier informant que le candidat n'a pas été retenu. Le tribunal administratif territorialement compétent est situé à Nancy. Voies de recours : • Référé précontractuel avant la conclusion du contrat en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, article L.551-1 du Code de justice administrative (CJA) ; • Référé contractuel après la conclusion du contrat, article L. 551-13 du CJA ; • Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat dans le délai de deux mois à partir de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

TED eSender : Publications Office of the European Union

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SMTOM DE LA REGION DE VILLERUPT

Numéro d'enregistrement : 25540133300034

Adresse postale : RD 125 DEVANT LE HABE

Ville : VILLERS-LA-MONTAGNE

Code postal : 54920

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : contact@smtom.fr

Téléphone : 0382895599

Adresse internet : <https://www.smtom.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.spl-xdemat.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.spl-xdemat.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0000

Nom officiel : Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement : PUBL

Ville : Luxembourg

Code postal : 2417

Subdivision pays (NUTS) : Luxembourg (LU000)

Pays : Luxembourg

Adresse électronique : ted@publications.europa.eu

Téléphone : +352 29291

Adresse internet : <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 65ed3f04-c3bd-4998-a0b7-cacaa383024e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/11/2024 à 20:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Numéro de publication de l'avis : 00735273-2024

Numéro de publication au JO S : 234/2024

Date de publication : 02/12/2024

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/12/2024